BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

INSTITUTIONS.

INSTRUCTION DES SOURDS-MUETS,
POUR LES DEUX SEXES,
A BATON-ROUGE.

Cette institution, dirigée par M. Bernard Dubourg, ancien professeur à l'Institution des Sourds-Muets de la Nouvelle-Orléans, offre aux parents toutes les garanties désirables pour l'éducation de leurs enfants.

Les élèves sont admis à partir de l'âge de 7 ans.

Les parents qui désirent placer leurs enfants dans cette institution, sont priés de s'adresser à M. Bernard Dubourg, à Baton-Rouge, ou à M. Dubourg, père, à la Nouvelle-Orléans.

Baton-Rouge, 1er janvier 1850. 1an

INSTITUTION DE DEMOISELLES,
53, rue d'Orléans, 53.

Mme. Dubreuil, directrice de cette institution, a l'honneur d'informer le public qu'elle a transféré son établissement de la rue Bourbon dans la maison ci-dessus désignée, rue d'Orléans, 53, où elle a fait construire des salles d'études et de récréation, et où elle a réuni tous les moyens propres à donner à l'éducation de ses élèves le développement nécessaire.

Mme. Dubreuil a l'honneur de prévenir le public qu'elle a pris pour professeurs de langue française, M. Lacroix, ancien professeur de rhétorique au collége royal de Bourbon, et M. Dubreuil, ancien professeur de mathématiques au collége royal de Bourbon.

Les professeurs de langue anglaise, de musique, de dessin, de danse, de gymnastique, de langue espagnole, de langue allemande, de langue italienne, de broderie, de tapisserie, de tricot, de filet, de couture, de coupe, etc., etc., sont les mêmes que ceux qui ont été attachés à l'ancienne institution.

Les cours commencent le 1er octobre et finissent le 31 juillet.

Les conditions sont de 100 piastres par trimestre, payables d'avance.

Les élèves qui ne prennent pas de leçons de musique, de dessin, de danse, de gymnastique, de langue espagnole, de langue allemande, de langue italienne, de broderie, de tapisserie, de tricot, de filet, de couture, de coupe, etc., etc., ne paient que 75 piastres par trimestre